



RAPPORT D'ACTIVITES DE LA DIRECTION REGIONALE DU BUDGET ET DES FINANCES DE LA REGION DE LA ME

Premier Trimestre 2025

Mai 2025

SOMMAIRE

I.	INTRODUCTION	3
II.	SITUATION DU PERSONNEL DE LA DRBF	Erreur ! Signet non défini.
III.	SITUATION BUDGETAIRE	Erreur ! Signet non défini.
IV.	ACTIVITES REALISEES	Erreur ! Signet non défini.
V.	DIFFICULTES RENCONTREES	16
VI.	SUGGESTIONS ET PERSPECTIVES 2025	Erreur ! Signet non défini.
VII.	PROPOSITION DE SOLUTIONS	19
VIII.	CONCLUSION	21

INTRODUCTION

La politique de redynamisation du fonctionnement de la Direction Générale du Budget et des Finances a été marquée par de nombreuses réformes dont la création des services déconcentrés. Ainsi, le décret n°2021-800 du 08 décembre 2021 portant organisation du Ministère des Finances et du Budget créé à travers son article 121, des Directions Régionales du Budget et des Finances dans les régions administratives de la Côte d'Ivoire. Ces directions régionales qui ont rang de direction d'administration centrale, sont rattachées au Directeur Général du Budget et des Finances.

Elles sont chargées en région de la mise en œuvre des missions dévolues à la Direction Générale du Budget et des Finances par un transfert progressif de ses compétences. Il découle de cette position administrative, que les Directions Régionales du Budget et des Finances mettent en œuvre en Région, une partie des prérogatives dévolues à la Direction Générale. Afin de mener cette réforme à son terme, 24 Directions Régionales ont ainsi été créés. Cette action concrétise la politique de déconcentration des services de la Direction Générale du Budget et des Finances avec pour objectifs principaux la coordination des services et la mise à disposition des usagers d'un service de qualité.

Pour atteindre les objectifs qui leur ont été assignés, les Directions Régionales du Budget et des Finances assurent la gestion de la solde des fonctionnaires et agents de l'Etat ainsi que le suivi de l'exécution budgétaire des unités administratives des ministères et collectivités territoriales de leur zone de compétence.

Ces missions qui intègrent le Plan d'Actions Stratégiques de la Direction Générale du Budget et des Finances font l'objet d'un suivi trimestriel conformément aux orientations de la Direction Générale. C'est dans ce cadre que s'inscrit la production du présent rapport, qui porte sur la gestion au deuxième trimestre 2024 de la Direction Régionale du Budget et des Finances de la Région de la Mé (DRBF).

Pour rappel, la Région de la Mé (voir carte) dont le chef de région est Adzopé est située à 105 km au sud de la ville d'Abidjan et comprend les départements suivants :

- Adzopé ;
- Alépè ;
- Akoupé ;
- Yakassé-Attobrou.

Le rapport concerne la gestion administrative et financière de la Direction Régionale du Budget et des Finances s'articule autour des points suivants :

- la gestion administrative et financière de la DRBF Mé ;
- la situation de l'exécution des crédits des services de la Région de la Mé ;
- et enfin, la gestion de la solde des fonctionnaires et agents de l'Etat.

II. GESTION ADMINISTRATIVE DE LA DRBF ME

Dans cette section, nous ferons le bilan de la gestion des ressources humaines et financières enfin nous présenterons l'inventaire du matériel de travail de la DRBF ME au titre de l'exercice 2023.

1.1. Gestion des ressources humaines

Les DRBF gèrent en matière de gestion des ressources humaines les positions administratives des fonctionnaires et agents de la Direction Générale du Budget et des Finances (DGBF) affectés dans leur zone de compétence. Les informations sont ensuite transmises à la Direction des Ressources Humaines et des Moyens Généraux (DRHMG) en vue de l'actualisation du fichier général des effectifs. Ces mouvements portent principalement sur les entrées, le suivi de la carrière et les sorties de carrière.

1.1.1. Description des effectifs de la DRBF Mé

A. Répartition des effectifs par département

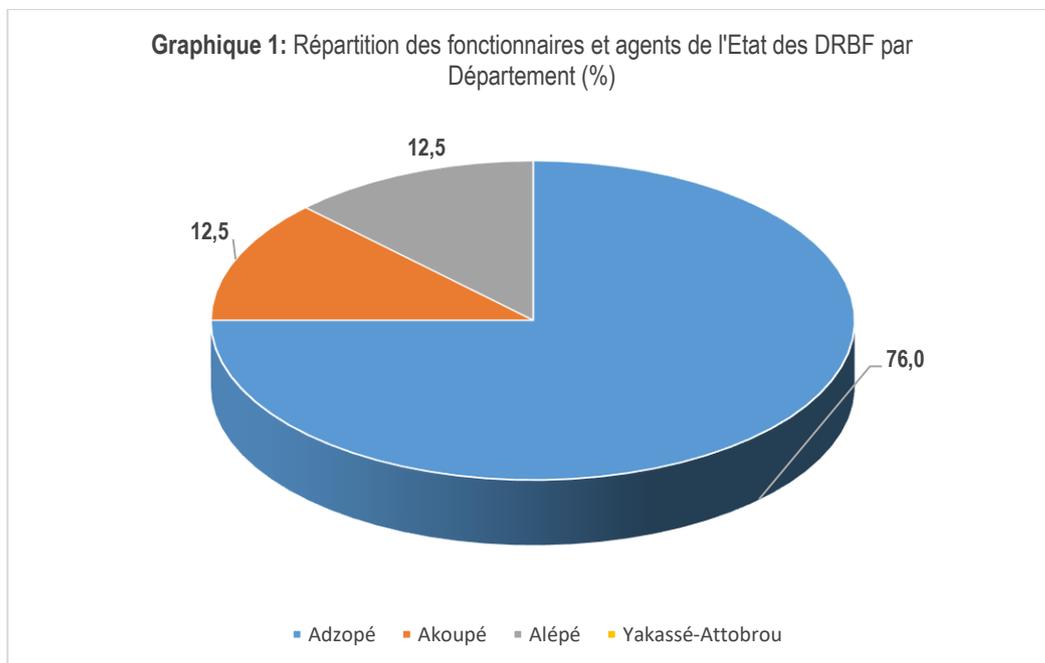
La DRBF Mé compte au 30 Mars 2025, 36 agents dont 76% sont en fonction dans le département d'Adzopé, 12,5% dans le département d'Alépé et 12,5% dans celui d'Akoupé. Le tableau 1 ci-dessous montre la répartition des fonctionnaires et agents de l'Etat par département :

Tableau 1 : Répartition des effectifs de la DRBF Mé par département

Département	Nombre d'Agents	Pourcentage (%)
Adzopé	23	68.89
Akoupé	3	12,5
Alépé	3	12,5

Yakassé-Attobrou	0	0
Occasionnel	9	11.11
Total	236	

Le graphique 1 illustre la répartition des effectifs



Source : DRBF ME

B. Répartition des effectifs par grade

La répartition par grade montre que 91,7% des effectifs de la région de la Mé est constitué des fonctionnaires contre 8,3% de contractuels. On observe que la majorité des fonctionnaires présents sont de la catégorie B, grade B3. Ils représentent 41,7% des effectifs de la DRBF Mé, contre 20,8% de fonctionnaires du grade A3, 20,8% du grade C3 et enfin 8,4% de cadres supérieurs.

Tableau 2: Répartition des effectifs de la DRBF Mé par grade

Grade	Effectif	Pourcentage
A7	1	2.78
A4	1	2,78
A3	7	19.44
B3	10	27.78
C3	5	13.89
Contractuel	2	5,56
Occasionnel	9	25
Total	36	100

Source : DRBF Mé

1.1.2. Entrées

Les entrées concernent les fonctionnaires ou les agents contractuels nouvellement affectés à la DRBF Mé par la Direction des Ressources Humaines et des Moyens Généraux (DRHMG). Au 30 Mars 2025, la DRBF Mé a enregistré l'arrivée de 05 (cinq) nouveaux agents. Il s'agit de :

- 02 Adjoints Administratifs ;
- 01 Secrétaire des Finances ;
- 01 Attaché des Finances ;
- 01 Attaché de Direction.

1.1.3. Sorties de carrières

Les sorties de carrière concernent les positions administratives dans lesquelles, le fonctionnaire ou agent de l'Etat arrête définitivement sa carrière. Ainsi, au 31 décembre 2023, les sorties de carrière se présentent comme suit :

Tableau 4: Sortie de carrières

Position administrative	Nombre
Retraite	0
Décès	0
Révocation	0
Démission	0
Total	0

Aucune sortie de carrière n'a été enregistrée à la DRBF de la région de la Mé au quatrième trimestre 2023.

1.1.4. Besoins en effectifs

En vue de renforcer les effectifs et de rendre les différents services pleinement opérationnels, la DRBF Mé envisage en collaboration avec la DRHMG, le recrutement de sept (07) nouveaux agents répartis par emploi comme suit :

Tableau 5: Besoins en effectif

Emplois	Grade	Effectifs
Attaché des Finances	A3	1
Agent Spécialisé des Travaux Publics	C3	2
Archivistes	B3	4
Total		07

Outre les ressources humaines, la DRBF Mé assure la gestion du matériel de l'Etat mis à sa disposition.

1.2. Gestion du matériel

La situation matérielle de la Direction Régionale du Budget et des Finances (DRBF) de la Mé s'est améliorée grâce aux équipements fournis par la Direction Générale du Budget et des Finances au cours du dernier trimestre 2023. A fin décembre 2023, la situation matérielle de la DRBF Mé se présente comme suit :

1.2.1. Matériels informatiques

Tableau 6 : répartition du matériel informatique par département

Département	Matériel et équipement	Quantité	Etat du Matériel		
			Bon	En panne (récupérable)	Inutilisable
Adzopé	Ordinateur HP pro	04	03	01	00
	Imprimante HP laser jet 2035	04	04	00	00
	Onduleurs APC	04	04	00	00
	Box Wifi orange	01	01	00	00
Alépé	Ordinateur HP pro	03	02	01	00
	Imprimante HP	03	01	02	0
	Onduleurs APC	03	03	00	00

Yakassé-Attobrou					
Akoupé	Ordinateur HP pro	03	03	01	00
	Imprimante	03	03	00	00

1.2.2. Mobiliers de bureau

Tableau 7 : répartition du mobilier de bureau par département

Département	Matériel et équipement	Quantité	Etat du Matériel		
			Bon	En panne (récupérable)	Inutilisable
Adzopé	Fauteuils agents	06	06	00	00
Alépé	Fauteuils agents	04	04	00	00
	Bureau agents	04	03	01	00
Yakassé-Attobrou					
Akoupé	Fauteuils agents	05	03	02	00
	Bureau agents	04	03	01	00

1.2.3. Véhicules

Tableau 8 : répartition des véhicules par département

Département	Véhicule	Quantité	Etat du Matériel		
			Bon	En panne (récupérable)	A réformer
Adzopé	Mitsubishi Pajero V8 (véhicule du DR) D30 0112	01	00	00	00
	Mitsubishi L 200 (véhicule de liaison) D 30 0268	01	00	00	00

La DRBF Mé possède un véhicule affecté au Directeur Régional du Budget et des Finances et un véhicule de liaison acquis dans le mois de mars 2025.

1.3. Gestion des ressources financières

1.3.1 : Le budget de la DRBF

En termes de ressources financières, le tableau ci-dessous retrace le budget de la DRBF au cours de l'année 2025.

PRESENTATION DU BUDGET DE LA DRB					
ANNEE	NATURE DU BUDGET	BUDGET INITIAL	BUDGET FINAL	MONTANT EXECUTE	OBSERVATION
Mars 2025	Fonctionnement	54 288 913		00	00 %
	Salaire	2 880 000		00	00 %
	Loyer	12 000 000		00	00 %
TOTAUX		72 048 913		00	00 %

Source : SIGOBE

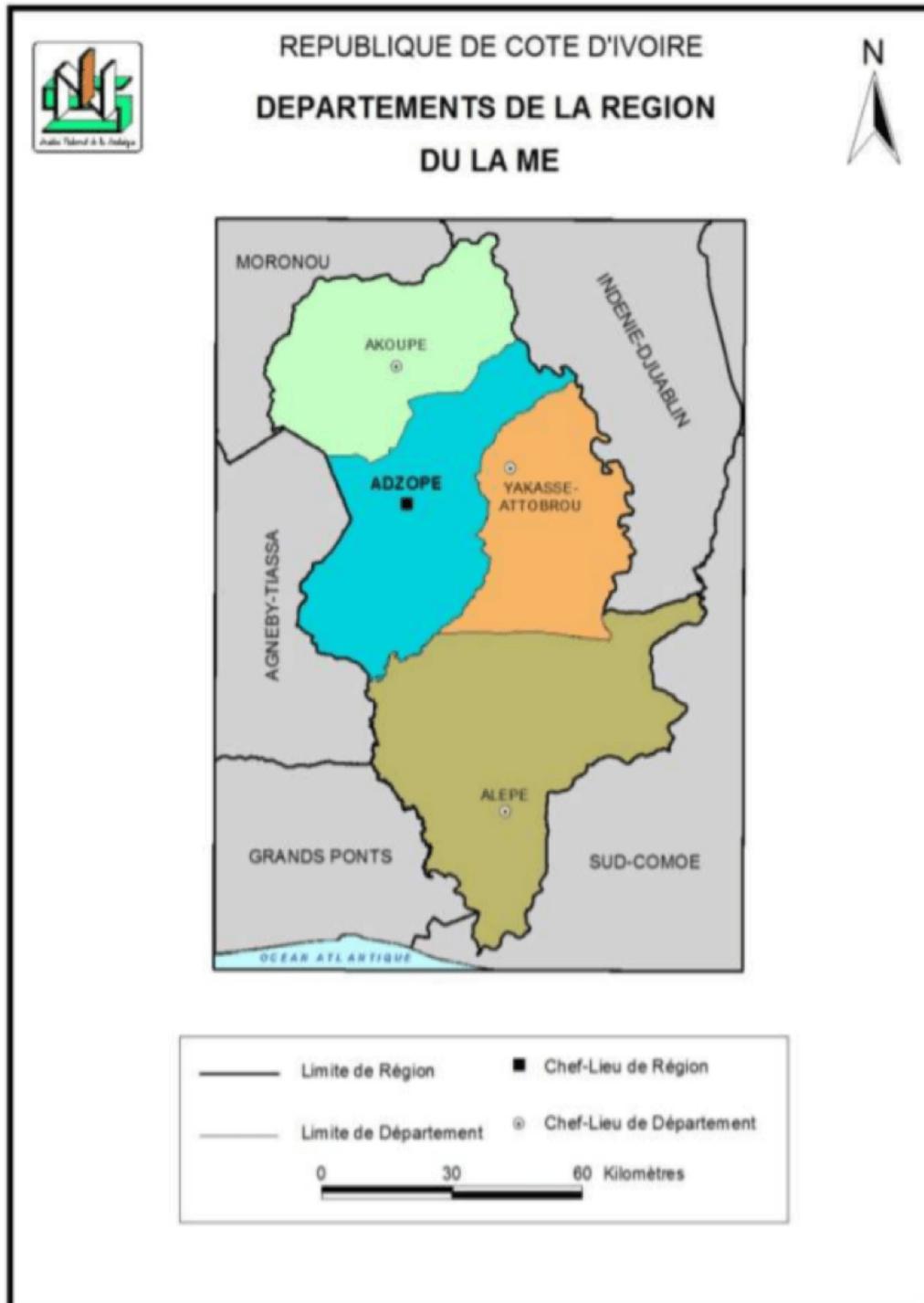
NB : Aucun engagement n'a été émis jusqu'à fin mars 2025 pour des raisons de projet de modifications formulées conformément aux exigences et besoins de la DRBF Mé (Adzopé)

1.4. Autres activités

Conformément à l'Audit de certification de la DGBF à la Norme ISO 9001-2015, la Direction Régionale du Budget et des Finances a consacré toute son énergie pour la réussite de cette activité autour de plusieurs actions et réunions en vue de préparer tout le Personnel à s'accaparer cet Audit.

III. SITUATION BUDGETAIRE

1. CARTE DE LA REGION DE LA ME



Source : INS

2.1. Point des activités de la Sous-Direction du Suivi de l'exécution Budgétaire

Selon les dispositions de l'article 75 de l'arrêté n° 0379 MBPE/DGBF du 21 Juin 2022 portant organisation de la Direction Générale du Budget et des Finances la sous-direction du suivi de l'exécution budgétaire est chargée de :

- suivre l'exécution du budget des collectivités et des services déconcentrés
- préparer les rentrées budgétaires
- élaborer les rapports d'activités de la Direction Régionale du Budget et des Finances
- de former et assister les acteurs à l'utilisation du système d'exécution budgétaire
- produire les états statistiques de l'exécution du budget
- gérer les salles de pool de saisie

2.1.2. Suivi de l'Exécution Budgétaire

2.1.2.1. Description des crédits globaux

La dotation totale de la région de la Mé s'élevait à 2,4 milliards de FCFA au premier trimestre 2025.

Ce montant se présente exclusivement en dépenses de fonctionnement des unités administratives de la Région. En effet, aucun projet d'investissement porté par les services administratifs n'est prévu. La répartition des allocations budgétaires par département se présente comme suit :

Tableau 2: Répartition des crédits par département

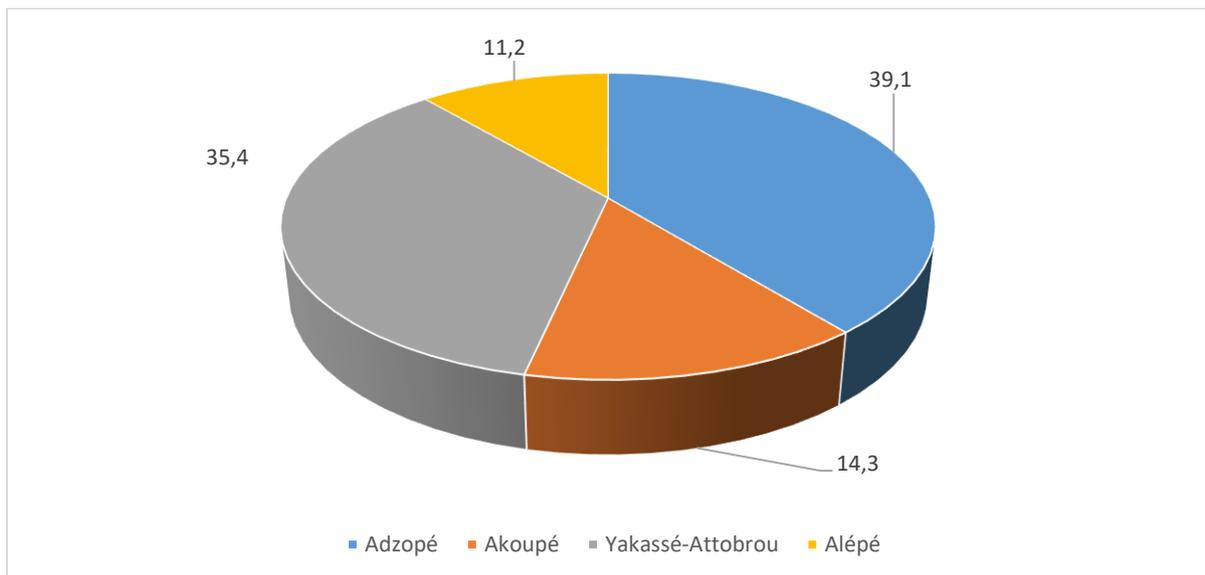
(en millions de FCFA)

Département	Budget actuel	Pourcentage (%)
Adzopé	922	39,1
Akoupé	337	14,3
Yakassé-Attobrou	833,2	35,4
Alépé	264,5	11,2
TOTAL	2356,7	

Source : SIGOBE

La dotation budgétaire du département d'Adzopé est la plus élevée des quatre départements que compte la Région de la Mé. Elle s'élève désormais à 922 millions de FCFA soit 39,1 % du Budget Régional contre 337 millions de FCFA pour le Département d'Akoupé soit 14,3 %, 264,5 millions de FCFA pour le Département d'Alépé soit 11,2% et enfin 833,2 millions de FCFA pour le Département de Yakassé-Attobrou soit 35,4 % de la dotation globale de la Région.

Graphique 1 : Répartition du Budget Régional par Département (%)



Source : SIGOBE

2.1.2.2. Suivi de l'exécution du budget des services déconcentrés

A. Synthèse des Opérations Budgétaires

Les services déconcentrés de la Région de la Mé ont exécuté leur budget en tenant compte du taux de régulation au premier trimestre 2025 fixé à 17,5%.

L'analyse que nous présentons dans le présent rapport porte sur les dépenses de fonctionnement.

Ainsi, au premier trimestre 2025, sur un budget total de 2,36 milliards de FCFA, 75,9 millions de FCFA ont été engagés soit un taux d'engagement de 3,2,1%. Sur ce montant engagé, 21,9 millions de FCFA ont été liquidés soit un taux d'exécution du budget de 0,9% et 3,7 millions de FCFA ont été ordonnancés soit un taux de mandatement de 0,2%. Le tableau suivant montre les différentes tendances décrites plus haut :

Tableau 3 : situation globale d'exécution des crédits budgétaires Région de la Mé
(en millions de FCFA)

	Budget actuel	Engagemen t	Liquidatio n	Ordonnanceme nt	Taux Exécutio n (%)
TOTAL	2 356,7	75,,9	21,9	3,7	0,93

L'exécution du budget par département se présente comme suit :

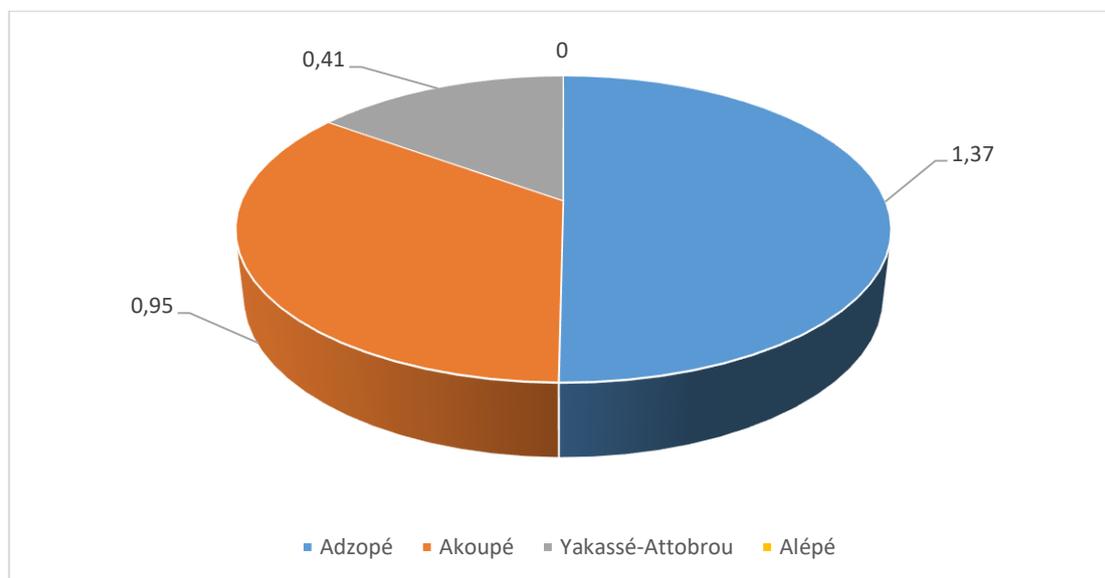
Tableau 4: situation d'exécution des crédits budgétaires par Département
(en millions de FCFA)

Departement	Budget actuel	Engagemen t	Liquidati on	Ordonnacem ent	Taux Exécut ion (%)
Adzopé	922,0	34,7	12,7	2,6	1,37
Akoupé	833,2	27,0	7,9	0,29	0,95
Yakassé- Attobrou	337,0	13,3	1,4	0,78	0,41
Alépé	264,5	0,88	0	0	0
TOTAL	2 356,7	705,6	21,9	3,7	0,93

Au premier trimestre 2025, sur une dotation de 922 millions de FCFA pour le Département d'Adzopé, 34,7 millions de FCFA ont été engagés et 12,7 millions de FCFA ont été liquidés soit un taux d'exécution de 1,4% contre 17,5 % attendu. Le département d'Akoupé enregistre une dotation de 833,2 millions de FCFA. Sur ce montant, 27,0 millions ont été engagés et 7,9 millions ont été liquidés ce qui correspond à un taux d'exécution de 0,95% sur la période. Les départements d'Alépé et de Yakassé-Attobrou enregistrent respectivement des dotations de 264,0 millions de FCFA et 337,0 millions de FCFA. Les Gestionnaires de Crédits ont engagé sur ces dotations respectivement 0,88 millions de FCFA et 13,3 millions de FCFA.

Sur ces montants engagés, aucune dépense n'a encore été liquidés à Alépé et 1,4 millions de FCFA au niveau du département de Yakassé-Attobrou soit des taux d'exécution respectifs de 0% et 0,41%.

Graphique 2 : Taux d'exécution du Budget de l'Etat (%) par Département



IV. POINT DES ACTIVITES DE LA SOUS-DIRECTION DE LA SOLDE

La Sous-direction de la Solde a pour mission principale d'assurer la prise en charge des dépenses de personnel des Fonctionnaires et Agents de l'Etat de la Région de la Mé.

Elle se compose de deux (02) Services, à savoir le Service des Indemnités Non Permanentes et le service Traitement. Le Service des Indemnités Non Permanentes est chargé de l'établissement des documents nécessaires au règlement des heures supplémentaires, Déplacements Temporaires et toutes autres indemnités non permanentes. Le service Traitement, quant à lui, est chargé d'assurer le calcul et la liquidation des salaires et des traitements des fonctionnaires et agents de l'Etat en activité.

A ce jour, la Sous-direction de la Solde compte 6627 fonctionnaires repartis dans les quatre (04) départements qui composent la région de la Mé. Ce sont entre autres Akoupé, Alépé, Yakassé-Attobrou et Adzopé.

Ce rapport vise à présenter les activités menées au cours de ce premier trimestre de l'année 2025. Il sera donc axé sur la présentation des activités prévues, l'analyse des résultats obtenus, les points de satisfactions et difficultés rencontrées, ainsi que les propositions de solutions pour un meilleur fonctionnement.

3.1. Activités prévues et analyse des résultats obtenus

3.1.1. Activités prévues

Les activités prévues sont inscrites dans le Plan d'Actions de la Solde et se révèlent à travers les quatre (04) actions suivantes :

- La poursuite de l'amélioration de la productivité des services avec pour objectif opérationnel la prise en charge au niveau local des demandes des usagers/clients ;
- La poursuite des contrôles ciblés afin d'assainir le fichier régional avec pour objectif opérationnel la maîtrise des effectifs par département ;
- Le renforcement de la communication institutionnelle dont l'objectif opérationnel est de faciliter l'accès des usagers aux informations et aux actes ;
- Et enfin le déploiement des Services de la Solde dans tous les Départements de la Région de la Mé qui vise à rapprocher les Services de la Solde, des Fonctionnaires et Agents de l'Etat dans ces différents Départements.

Après la présentation des activités prévues et inscrites au Plan d'Action de 2025, il convient de procéder à l'analyse à mi-parcours des résultats obtenus.

3.1.2. Résultats obtenus en termes de volume de traitement.

Cette analyse fera ressortir le volume des dossiers traités selon leurs différentes natures.

3.1.2.1. Dossiers d'indemnités non permanentes

Les Indemnités Non Permanentes regroupent les dossiers d'Allocations Familiales et de Déplacements Temporaires. Ainsi, l'on note au cours de ce premier trimestre :

- 83 dossiers d'allocations familiales reçus et traités dont 02 rejets pour fausse déclaration.
- 656 déplacements temporaires traités et transmis sur 31 bordereaux à la Paierie Générale des Affaires Economique (PGAE), avec 10 cas de différé et 02 rejets pour matricule incorrect.

3.1.2.2. Dossiers de traitements

Les dossiers de ce Service sont notamment les mises à jour du Fichier Solde, les changements de situation matrimoniale, les mandats ordinaires et les dossiers dédiés. Le bilan s'établit comme suit :

- Mise à jour du fichier solde : 122 fonctionnaires ont intégré le fichier de la Solde d'Adzopé ;
- Changement de situation matrimoniale : l'on comptabilise 29 dossiers de mariage réceptionnés et traités ;
- Mandats ordinaires et dossiers dédiés : 11 mandats ordinaires ont été réceptionnés, traités et transmis sur un bordereau à la PGAE. 08 dossiers dédiés ont été acheminés à la Direction de la Solde pour suite à donner. Rappelons à toute fins utiles que les dossiers dédiés sont des dossiers dont le traitement relève exclusivement des services centraux de la Direction de la Solde.

3.1.2.3. Les Actes à céder

Les actes à céder comprennent les Attestations de Non Révocation (ANR), les Attestations de Non Enregistrement d'Avance sur Rappel (ANEAR), les Certificats de Cessation de Paiement (CCP) et les bulletins de solde.

- Pour le premier trimestre, l'on note 35 demandes d'attestations de non révocation et 03 demandes de Certificats de Cessation de Paiement. Aucune demande d'attestation de non enregistrement d'avance sur rappels n'a été enregistrée à ce jour ;
- En ce qui concerne les bulletins de solde, l'on note 663 bulletins imprimés.

3.1.2.4. Etat des Bons de caisse et domiciliations

73 bons de caisse ont été reçus au cours de ce premier trimestre et transmis à la Trésorerie Générale d'Adzopé pour paiement. Pour ce qui est des domiciliations de salaire, ce sont 16 demandes qui ont été réceptionnées et transmises à la Sous-direction du Contrôle des Traitements de la Direction de la Solde pour prise en compte. Le bilan étant ainsi dressé, il est opportun de relever les points de satisfaction et les difficultés rencontrées.

V .DIFFICULTES RENCONTREES

Les services de la Direction Régionale du Budget et des Finances ont été confrontés à des difficultés. On peut citer entre autres :

4.1. Les difficultés liées à l'exécution du budget

4.1.1. Le Système d'Information de Gestion

Le SIGOBE présente des insuffisances qui réduisent l'efficacité des services en région. En effet, il nous a été donné de constater les limites de la définition des privilèges au niveau de l'administration du système. La gestion des privilèges est au cœur de l'administration de tout système de base de données dans la mesure où les applicatifs de ce type sont utilisés simultanément par plusieurs utilisateurs ayant des profils fonctionnels et hiérarchique différent.

Le SIGOBE doit pouvoir définir des niveaux de privilèges et d'accès aux données en fonction du rang hiérarchique de l'utilisateur surtout pour l'administration budgétaire dont les services en région assurent l'administration générale. Plus explicitement, dans un processus managérial, les actions dans le système des opérateurs de saisie.

4.1.2. La collaboration avec les Directions Centrales

La DRBF Mé étant l'une des émanations en région de la Direction Générale du Budget et des Finances, elle ambitionne de mettre en œuvre les missions transférables de ladite Direction Générale. A ce titre, elle entretient des relations fonctionnelles avec les Directions Centrales. Cependant, cette liaison fonctionnelle constitue actuellement un point de faiblesse pour la Direction Régionale du Budget et des Finances à plusieurs titres. En effet, en l'absence de canaux officiels de saisine de ces directions centrales, les requêtes qui leur sont adressées ne sont pas traitées, constituant de facto des blocages techniques à l'avancement des dossiers.

4.1.3. La redéfinition du rôle des anciens assistants SIGOBE

La création des DRBF marque un tournant dans l'organisation des services de la DGBF en région. Cette affirmation part du constat que dans l'ancienne configuration, les ex-DRB était des annexes de la Direction de l'Administration des Systèmes d'Information Budgétaire (DASEB) et avaient un fonctionnement semblable à un service. Cette assertion s'appuie sur les faits observés dans ces régions où les Directeurs Régionaux avaient sous leur autorité des opérateurs de saisies et des assistants SIGOBE qui n'étaient pas réparti en service. Les usagers entretenaient des relations très personnalisées avec les agents de ce service qui pour la plupart ignorent les règles de fonctionnement de l'administration.

Les changements intervenus par la création des DRBF et leur structuration en service n'a pas été suivi de l'ouverture d'un débat sur la réorientation des missions et attributions des anciens agents des ex-DRB notamment des assistants SIGOBE. En effet, il paraît incongru de maintenir une telle fonction alors qu'un Service d'Assistance Technique (SAT) a été créé.

4.1.4. Au niveau des acteurs du circuit

Dans le département d'Akoupé, nous constatons que certains ordonnateurs ont du mal à s'approprier l'outil SIGOBE malgré les formations et l'assistance qui leur sont apportés. Nous observons également que les gestionnaires de crédits ne maîtrisent pas le circuit de la dépense publique, ce qui a pour effet de retarder le traitement des dossiers.

Au niveau du département d'Alépé, les opérations budgétaires connaissent un ralentissement en raison des problèmes de personnel au bureau départemental du budget et des finances.

En ce qui concerne l'utilisation du SIGOBE, le nombre d'essai de connexion est trop limité car après 03 essais infructueux, le compte est verrouillé ce qui peut engendrer des retards de traitement des dossiers de dépense. Enfin, des problèmes fréquents sur le serveur SIGOBE constatés (connexion, lenteur, bugs).

4.2. Les difficultés liées à la gestion de la Solde et Propositions de solutions

Les difficultés rencontrées à la Sous-direction de la Solde sont diverses, mais notons pour l'essentiel, la lenteur constatée du réseau informatique, l'insuffisance d'équipements et du personnel et les difficultés d'impression des bulletins des fonctionnaires des EPN et de la police.

- La lenteur du réseau informatique

En ce qui concerne la lenteur du réseau informatique, force est de constater que le service est désormais connecté au réseau Solde An 2000, toutefois, le débit reste très faible. Ce qui entraîne le ralentissement dans l'exécution du travail et oblige les agents à continuer à effectuer des missions sur Abidjan pour le traitement des dossiers reçus au cours du mois.

- L'insuffisance d'équipements et du personnel

Il convient de faire remarquer que cette carence empêche d'ouvrir les bureaux annexes dans les départements d'Akoupé, Alépé et Yakassé-Attobrou. Ce qui ne favorise pas le rapprochement des services de la Solde des fonctionnaires et agents de l'Etat de ces localités.

- Les difficultés d'impression des bulletins des Fonctionnaires des EPN et de la Police

En réalité, cette contrainte met à mal l'un des principes de la politique qualité qui est la satisfaction du client, et par ricochet la satisfaction de l'intérêt général.

Au vu de ces difficultés, il est impératif de proposer des solutions pour améliorer le fonctionnement de la structure.

VI. PROPOSITIONS DE SOLUTIONS

Face aux difficultés rencontrées, nous avons apporté les réponses suivantes :

5.1. Au niveau des acteurs du circuit de la dépense

L'assistance et la formation en ligne des ordonnateurs qui nous sollicitent et qui ne peuvent pas se déplacer.

La formation des GC et ou de leurs assistants comptables sur le circuit de la dépense publique ainsi que les différentes procédures d'engagement. Notamment, les nuances entre **la régulation de l'activité et la régulation de la ligne**. Ces formations se font de façon informelle au service SIGOBE d'Akoupé.

5.2. Au niveau de l'outil SIGOBE

Pour éviter le verrouillage des comptes, nous nous assurons de la qualité de la connexion internet ainsi que de l'exactitude des paramètres de connexion à entrer dans le système. En cas de bugs du SIGOBE, nous nous déconnectons immédiatement ou redémarrons le système.

5.3. Au niveau des acteurs du circuit

Continuer de façon assidue l'encadrement et la formation des différents acteurs du circuit.

a. Au niveau de l'outil SIGOBE

Augmenter le nombre des essais de connexion car c'est maintenant que plusieurs acteurs pratiquent l'outil informatique ;

Régler les problèmes de serveur et de connexion ;

b. Propositions de solutions au niveau de la gestion de la Solde

Les solutions proposées lors du rapport précédent au niveau de la gestion Solde demeure. Ainsi, il convient de les rappeler.

i. Au niveau de la connexion au réseau SOLDE AN 2000

Afin de permettre l'opérationnalisation rapide de la déconcentration des services, la Direction Générale doit s'atteler à réaliser le câblage des locaux de la Direction Régionale pour ensuite la connecter au réseau SODLE AN 2000. Ce qui permettra une célérité dans le traitement des requêtes des fonctionnaires et agents de l'Etat de la Région et limitera les déplacements à Abidjan.

ii. En ce qui concerne les bulletins de solde des Fonctionnaires de Police et ceux des Etablissements Publics Nationaux (EPN)

Afin de rendre la Sous-Direction autonome, la Direction Générale devrait saisir la Direction de la Solde, à l'effet de la mise à disposition aux Directions Régionales, le fichier des bulletins de solde des fonctionnaires de Police et ceux exerçant dans les EPN représentés en région en vue de leur délivrance sur place.

Enfin, en vue de permettre à la Direction Régionale du Budget et des Finances d'assumer correctement ses fonctions, il faut :

- Accorder un crédit complémentaire à la DRBF-Mé pour l'achat d'un groupe électrogène en vue de de parer aux coupures intempestives du courant qui endommagent le matériel informatique.
- Construire un parking pour la sécurisation des véhicules.

CONCLUSION

La DRBF-ME s'est inscrite dans le processus de la démarche qualité afin d'accroître l'efficacité de ses services. A ce titre, des efforts sont entrepris afin d'intégrer et d'implémenter les nouvelles orientations de la Direction Générale du Budget et des Finances.

Au cours du deuxième trimestre 2024, les différentes unités administratives continuent l'exécution de leurs crédits conformément au cadre réglementaire. Le niveau d'absorption des crédits est de 20,3% contre 35% attendu. Cette contre-performance s'explique par les difficultés d'appropriation des procédures budgétaires par les gestionnaires et ordonnateurs secondaires qui ont pris l'initiative de la gestion de leurs opérations budgétaires conformément à la déconcentration de l'ordonnancement.

En matière de gestion de la Solde, au deuxième trimestre 2024, le taux d'accessibilité des services s'est amélioré en raison de la bonne diffusion de l'information sur l'opérationnalisation des services dans la Région.

Au cours du troisième trimestre 2024, l'accent sera mis sur les travaux entrant dans le cadre de la mise en œuvre du Système de Management de la Qualité (SMQ).

-

Fait à ADZOPE le 15 mai 2025

Le Directeur Régional du Budget et des Finances

MONTI Didier Yomi

TABLE DES MATIERES

I.	INTRODUCTION	Erreur ! Signet non défini.
II.	SITUATION DU PERSONNEL DE LA DRBF	Erreur ! Signet non défini.
III.	SITUATION BUDGETAIRE	Erreur ! Signet non défini.
IV.	ACTIVITES REALISEES	Erreur ! Signet non défini.
A.	Synthèse des Opérations Budgétaires	Erreur ! Signet non défini.
B.	Assistance Technique.....	Erreur ! Signet non défini.
V.	DIFFICULTES RENCONTREES	Erreur ! Signet non défini.
5.1.	Les difficultés liées à l'exécution du budget.....	Erreur ! Signet non défini.
5.2.	Les difficultés relatives à la gestion de la logistique	Erreur ! Signet non défini.
5.3.	Les difficultés relatives à la gestion de la logistique	Erreur ! Signet non défini.
5.4.	Les difficultés liées à la gestion de la Solde et Propositions de solutions	Erreur ! Signet non défini.
VI.	SUGGESTIONS ET PERSPECTIVES 2025.....	Erreur ! Signet non défini.
VII.	PROPOSITION DE SOLUTIONS	Erreur ! Signet non défini.
VIII.	CONCLUSION.....	Erreur ! Signet non défini.

